

Journal du Lot 30^c

ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TELEPHONE 34 COMPTES POSTAL : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page (— d ^e —)	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^e —)	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

UNE FAILLITE !

Sous le titre « Faillite d'idéal », L.-O. Frossard, dans son journal Le Mot d'ordre vient de signaler et de souligner le « nouveau tournant de la politique intérieure des Soviets ». Celui-ci s'est affirmé à la récente Conférence du parti communiste russe dans un rapport fait au nom du dictateur par M. Malenkov et dont le gouvernement de Moscou marque l'importance capitale qu'il veut y attacher en lui donnant la plus grande publicité.

Or, ce rapport est une répudiation en règle de la doctrine communiste et il donne à la politique intérieure des Soviets une orientation telle qu'elle va, suivant l'expression même de Frossard, exactement « au rebours du socialisme ».

Sans entrer dans le détail du rapport Malenkov disons qu'il constitue un réquisitoire terrible contre « l'ouvrier » qu'il accuse de « chercher à accroître son bien-être personnel tout en conservant ses habitudes de paresse » et qu'il doit être « remis à sa place normale », dans la société, laquelle se trouve être la dernière puisque la hiérarchie soviétique s'établira désormais selon l'ordre suivant : d'abord et au sommet l'armée rouge, après elle les paysans, ensuite les intellectuels et enfin, au bas de l'échelle sociale, l'ouvrier.

En fait, l'ouvrier était depuis longtemps en Russie soviétique réduit à une situation misérable, livré à l'arbitraire des gouvernants et des chefs, attaché à l'usine comme autrefois les serfs à la glèbe. Tout le monde savait cela, mais cela n'était pas avoué. Désormais, on ne pourra plus mettre en doute ce qui est devenu la règle officielle, la loi soviétique. Dans ce pays que tant d'imposteurs nous présentaient comme la terre sainte du prolétariat, voilà où en est la libération de l'ouvrier : il y est réduit à la plus dure servitude.

Ces choses nous étaient connues par les livres de Souvarine et de Serge, par les révélations d'observateurs, comme André Gide.

Mais un fait capital que ne marque pas Frossard et qui est d'une énorme importance c'est la faillite définitive de ce qu'on appelait l'Internationale, conçue comme la disparition des patries fondées dans un énorme magma sans figure et sans forme des peuples et des pays.

Cela présente une importance énorme parce que ce rêve affreux et fou d'un internationalisme niveleur fut une des erreurs qui ont exercé sur l'esprit de certains Français une influence fatale. Cela servait d'excuse, de prétexte ou de raison pour combattre chez nous le sentiment national et le patriotisme tandis qu'il s'affirmait, se fortifiait et se renforçait chez les autres. Ce fut une des raisons de notre faiblesse matérielle parce qu'on est peu disposé à se dévouer à une cause sans lendemain ; et cela explique en partie notre manque d'entraînement moral, alors que celui-ci est aussi nécessaire à la vigueur d'un pays que l'entraînement physique peut l'être à la valeur combattive d'un athlète.

Nous en avons connu de ces gens qui croyaient peut-être et en tout cas qui agissaient comme si le principe national était fini, arriéré, dépassé ; comme si la patrie était un fait de l'histoire, mais d'une histoire dont la dernière page est tournée. On pouvait lui accorder un regret, lui adresser un salut, mais comme à une divinité morte. De quoi il résultait avec évidence que le patriotisme était désormais sans objet et sans raison d'être et qu'on ne pouvait plus se sentir tenu à aucun devoir envers ce qui n'était plus que la survivance attardée d'un monde en voie de disparition.

Cela se résumait dans la célèbre maxime tant de fois répétée et jamais entendue : « Proletaires de tous les pays, unissez-vous ! » Conseil jamais suivi parce qu'il allait contre la nature des choses. Les prolétaires de tous les pays ne se sont jamais unis ; ils se sont souvent combattus.

Depuis que Karl Marx l'a lancée sur le monde trois grandes guerres ont ravagé l'Europe, sans compter les vingt ou trente autres conflits où sont morts des centaines et des centaines de milliers d'hommes, conflits toujours suivis de conquêtes, annexions, partages, butins, exodes ou échanges de populations, prises et reprises de territoires.

Toutes ces guerres se sont faites entre nations. Aucune ne s'est faite entre classes sociales. Des dizaines, des centaines de fois depuis que le socialisme maxiste a décrété qu'il n'y a plus de nations celles-ci ont donné la preuve de leur existence comme le philosophe donnait la preuve du mouvement, en combattant pour attaquer ou se défendre...

Tandis que le principe national, qu'on disait mort, suscitait ces millions de dévouements et de sacrifices, l'internationalisme n'en provoquait pas un seul. Car on n'a jamais vu les « prolétaires de tous les pays » s'unir soit pour empêcher la guerre entre les patries rivales, soit pour organiser dans les pays à la fois l'assaut universel des ouvriers contre les capitalistes.

L'internationalisme n'a jamais été qu'une chimère, mais que de mal elle nous aura fait.

EMILE LAPORTE.

Nos Echos

Hommage de nos écoliers !

Nous savons que de nombreux enfants des écoles lotaises ont envoyé au Maréchal Pétain ces dessins où ils expriment leurs sentiments avec la sincérité de cet âge qui ne connaît pas encore la ruse, l'artifice, la simulation. Ah ! que l'humanité serait belle si cette franchise de l'enfance pouvait durer toute la vie !

Or donc, nos jeunes écoliers du Lot ont brillamment tenu leur place dans cette sorte de grand concours où la jeunesse française envoie son hommage au sauveur de la France. Et, déjà, beaucoup d'entre eux dont les gentils et émouvants travaux ont été remarqués par le Maréchal, ont reçu de lui un remerciement et un encouragement à rester de bons élèves à l'École en attendant qu'ils deviennent de bons Français et de bonnes Françaises dans la vie.

ment de bons Français et de bonnes Françaises dans la vie.

Nos jeunes et charmants compatriotes sont justement fiers de ce magnifique « bon point » auquel leurs maîtres et maîtresses ont ajouté les compliments qu'ils méritent. Cela restera pour eux un beau souvenir de leur temps d'études.

Et savez-vous combien il y en a eu de ces envois ?... Plus de deux millions ! Oui, plus de deux millions de ces petits ont médité sur le dessin qu'ils allaient faire, se sont penchés attentifs et soigneux sur le papier qu'ils voulaient faire aussi beau que possible. Et je ne sais rien de plus émouvant que ce fervent hommage de tant de jeunes cœurs qui se tournent vers le grand homme qui a dévoué sa noble vieillesse à préserver leur existence d'un affreux destin ! On imagine que le Maréchal a dû voir là une des plus magnifiques récompenses qu'il pût recevoir ! Nous félicitons bien vivement tous les écoliers du Lot qui ont mis la note quercynoise dans ce concert national !

INFORMATIONS

COMMUNIQUE ALLEMAND

Un sous-marin commandé par le capitaine Mehle a coulé quatre navires de commerce ennemis armés, d'un tonnage global de 33.100 tonnes. Ce chiffre porte à un total de 111.943 tonnes et 19 navires les coulés effectués par le capitaine Mehle.

Un autre sous-marin annonce avoir coulé deux bateaux de commerce armés, d'un tonnage total de 7.000 tonnes.

Dans la Méditerranée, les avions allemands ont coulé au nord de Derna un navire de commerce étranger de 10.000 tonnes.

Dans la région maritime au sud de l'Irlande, un navire de commerce étranger de grandes dimensions a été gravement endommagé et est resté sur place devant la bande.

Au cours d'un raid d'importantes escadrilles de chasse contre la côte méridionale de l'Angleterre, l'ennemi n'a pas provoqué le combat.

Des escadrilles allemandes ont attaqué de nouveau, la nuit dernière, d'importants objectifs militaires à Hull, qui ont été atteints, et ont bombardé une usine d'aviation dans le sud de l'Angleterre ainsi que des installations de docks et des usines d'armement à Londres.

L'ennemi n'a survolé le territoire du Reich ni de jour, ni de nuit.

Au cours de survols nocturnes isolés dans le territoire occupé, un petit nombre de personnes ont été tuées ou blessées. Les dommages matériels ont été insignifiants.

La Légion française à Marseille

La Légion française des Combattants a donné à Marseille, dimanche, 6 réunions qui avaient attiré à l'Opéra et dans 5 grands salles de cinéma une affluente considérable.

De Vichy, étaient venus prendre la parole dans les six réunions : MM. Valentin, directeur général adjoint de la Légion ; Emile Meaux, délégué général ; Fliche, délégué à la propagande. Ils firent un tour d'horizon sur les institutions politiques du passé, montrèrent la faillite du libéralisme, par suite des abus de la liberté, et mirent en lumière les fautes de notre régime politique, pour conclure à la nécessité d'une rupture brusque avec ce passé, rupture qui ne peut se faire que par la Révolution nationale. Ils indiquèrent avec force comment doit se faire cette révolution, spécialement française, qui, en sachant se servir des leçons du passé, ne sera pas une révolution idéologique, imitation plus ou moins bonne des régimes étrangers.

Pour les enfants de France

Le groupe des vétérans de la Grande Guerre, patronné par le général Pershing, publie dans les principaux journaux des Etats-Unis un émouvant appel dans le but de recueillir des fonds pour l'envoi de produits alimentaires aux petits Français.

Cet appel souligne notamment, sous le titre Vérité, les épreuves et le rôle héroïque de la France dans la guerre.

Pourparlers économiques franco-allemands

Au cours de la séance de clôture des pourparlers économiques franco-allemands qui s'est tenue samedi à Paris, les diverses branches d'activité ont fait l'objet d'études approfondies. Des résultats concluants ont été déjà obtenus dans certains domaines ; dans d'autres on espère en voir prochainement des questions en suspens. Le docteur Michel chef de la section économique du commandement d'occupation, a remercié les participants du travail accompli en commun.

Les échanges de vues dont se sont vivement félicités les participants, doivent être poursuivis au cours de nouveaux pourparlers.

Restrictions à l'exportation américaine

Le « New-York Herald Tribune » annonce que le président Roosevelt lancera très prochainement une proclamation qui placera douze nouveaux produits sur la liste des marchandises pour l'exportation desquelles une licence est exigée.

Cette nouvelle restriction est principalement destinée à empêcher l'exportation du matériel de guerre vers le Japon, s'appliquera également à l'U.R.S.S. et réduira ainsi toute fourniture indirecte en matériel de guerre via la Sibirie.

Le projet du canal des Deux-Mers

On déclare que le moment semble propice pour envisager la réalisation du canal des deux mers. Celui-ci utiliserait, de Bordeaux à Sète, le cours de la Garonne et le tracé du canal du Midi considérablement élargis et approfondis.

Toulouse, devenu port de mer avant Paris qui sera un jour aussi sans doute, la région du Sud-Ouest, dont l'équipement hydro-électrique s'améliore constamment, s'industrialiserait et se re-peuplerait. Sous l'influence de l'accroissement du courant d'échange ainsi obtenu, la prospérité reviendrait dans le bassin de la Garonne, les travaux de construction devant préalablement résorber le chômage.

Pas de médiation entre l'Italie et la Grèce

On mande de Rome à l'Agence télégraphique suisse : Les nouvelles à sensation, de source américaine, à propos d'une intervention du Reich pour une paix entre l'Italie et la Grèce et à propos d'une sollicitation faite au maréchal Pétain par l'entremise du général Franco, ne sont pas prises en considération par la presse italienne.

On souligne que les bruits selon lesquels Berlin aurait fait pression sur Rome pour résoudre le conflit avec Athènes ont déjà circulé à maintes reprises sans que l'on ait pu obtenir une confirmation quelconque.

Au Japon

On apprend, de Tokio, que la Chambre a adopté, à l'unanimité, la loi renforçant la loi de mobilisation générale.

EN PEU DE MOTS...

— Deux médecins espagnols, Marco et Rio, ont créé une nouvelle méthode de guérison de la démence. Cette méthode prévoit l'emploi électrique par un nouvel appareil qui provoque une sorte d'accès épileptique chez le malade.

— La Croix-Rouge américaine a annoncé que depuis le début de la guerre, elle a envoyé à l'étranger pour plus de 19 millions de dollars de médicaments.

— A la suite de son voyage à Montpellier, le Maréchal Pétain a fait parvenir au préfet de l'Hérault, une somme de 103.000 francs destinée à être répartie entre les deux œuvres d'assistance de la ville.

— Le jury du « Prix du jeune écrivain et du jeune poète » présidé par M. Jean Drault, a décerné le premier prix à M. Pierre-François Lacomme, auteur d'un conte : « La triste histoire d'une bulle de savon ».

— A la suite de l'ouragan qui a sévi, en Espagne, dans la province de Vigo, 50.000 arbres ont été déracinés. Il est impossible encore d'évaluer les dégâts matériels.

Ce que va être le cinéma

On vient d'examiner, à Lyon, la question des programmes cinématographiques tels qu'ils devront être composés à l'avenir pour répondre au désir des pouvoirs publics, lesquels veulent faire de l'image animée une « saine distraction et un moyen d'éducation et de vulgarisation scientifique ».

On nous dit que le temps est passé des programmes interminables composés de deux grands films. Il a été décidé, en principe, que dans toutes les salles on ne projeterait qu'un seul grand film qui sera suivi, ou précédé, d'actualités ou de documentaires.

Les avantages que l'on retirera de ce système seront multiples.

D'abord, les séances commencées à neuf heures du soir (pour les séances régulières), pourront finir avant minuit. On ne gardera plus dans une salle, hiver comme été, des centaines de spectateurs, alors qu'ils peuvent aller, ou bien se coucher, une demi-heure plus tôt, ou bien respirer l'air pur.

Ensuite, les « exploitants » n'ayant

plus la nécessité « d'user » deux films de 3.000 mètres chaque soir, pourront, sinon diminuer les prix de leurs places, du moins ne plus les augmenter.

Et puis les producteurs ne seront pas obligés de travailler à un rythme aussi précipité, afin d'alimenter ces monstres dévorants que sont les salles de projection, où, surtout dans les petites villes et les moyennes, le meilleur film ne dure pas plus d'une semaine. Travaillant moins vite, sans doute pourront-ils travailler mieux, et la qualité de nos films s'en ressentira.

Enfin, et c'est le côté le plus important de la réforme, les spectateurs, au lieu de sortir de ces longues et trop copieuses séances abasourdis, en sortiront plus légers. Moins de nourriture, meilleure digestion et assimilation.

Au surplus, le « documentaire », ne l'oublions pas, doit rester le « produit de base » du cinéma. C'est là une chose que le théâtre ne peut pas nous donner. C'est plus encore que notre instruction, c'est notre poésie et notre « évasion ». PAN.

Chronique du Lot

Relativité des Haricots

Dans son intéressante Vie prodigieuse d'Honoré de Balzac, René Benjamin raconte que le romancier, refusant à tout prix de se rendre, son tour venu, aux convocations de la Garde Nationale, fut poursuivi, longtemps recherché, puis enfin écroué pendant quatre jours, en avril 1836 «... à l'Hôtel Bazancourt qui était un ancien dépôt de laines, à côté de la Halle aux vins et qu'on appelait l'Hôtel des Haricots vu le plat de résistance qu'on y servait à tout venant, à la mode des casernes ». La portion, abondante, coûtait dix sous... Heureux Balzac ! Combien serions-nous au temps présent à souhaiter pareil festin à si bon compte, dussions-nous, pour nous en régaler, maintenir l'ombre et le grabat ? Hélas ! à Cahors, ni l'Hôtel des Haricots, ni Auberge des Lentilles, non plus qu'aucune Hostellerie de Pois-Cassés, voire, de la Fleur des Pois, Nous en sommes réduits aux pissenlitis à 20 fr. le kilo.

« Manger des haricots », c'était jadis le châtiment promis aux paresseux, aux prodigues, aux débauchés ; et si la menace grave, péremptoire, définitive, retenait le faible adolescent sur le bord des tentations, c'est qu'il avait encore dans l'oreille, le suprême avertissement maternel : « Si tu continues à ce train-là, mon garçon, tu finiras par manger des haricots... » Aujourd'hui quel encouragement à l'oisiveté, quelle invitation aux dépenses folles, quelle excitation aux pires excès cet appât du plat quotidien de haricots ne suggérerait-il pas ? Et comme voilà les mères désarmées, elles qui s'emploient en vain à chercher, de boutique en boutique, l'introuvable denrée devenue plus rare que les épices des « Isles »...

Mais il reviendra, le temps des haricots. On dit qu'ils nous seront distribués, en guise d'ours de Pâques, dans de beaux cornets entourés de faveurs aux couleurs du contenu : bois de rose pour les « rogons de coq », veronèse pour les « chevriers », blanc d'ivoire pour les « noyon ».

Châteaux en Espagne ? Non : haricots d'Espagne ! Manger des haricots, oh oui ! Et vous fûtes bien ingrat, M. de Balzac, vous qui, plutôt que d'accepter ceux qu'on offrait à votre appétit de prisonnier et toujours plein de langosse, fîtes venir vos repas de chez Vétour. Nous ne vous suivrons pas. Heureux d'une si riche aubaine, nous mangerons nos haricots avec cette gourmande attention qui nous fait estimer mets royaux la bêtterave fourragère en salade et la tête de mouton bouillie, avec ce respect que nous apportons à savourer lentement notre pain et qui nous incite, certains jours, à lui découvrir un goût de gâteau... Car le temps n'est peut-être pas loin où la meilleure récompense attendue par l'enfant studieux sera de s'entendre dire, ravi : « Très bien ! Pour te payer de ta peine, nous te mettrons deux jours au pain sec ».

Tout ceci pour indiquer l'infinie relativité — à vrai dire fort peu « einsteinienne » — de nos grandeurs et de nos misères — et pour réhabiliter les haricots.

J.-G. TRONCHE.

Les détresseurs de poulaillers

Les détresseurs de poulaillers, le nommé Lampla et la femme Gravisaco ont été conduits, mardi soir, au Parquet.

Après interrogatoire, les deux inculpés ont été mis en état d'arrestation et écroués à la prison.

Infraction et poursuite

La carte professionnelle laitière vient d'être retirée, pour 3 mois, à M. B..., marchand de fromages, qui avait vendu du beurre au-dessus de la taxe.

De plus le dossier de l'intéressé est transmis au Parquet, pour fin de poursuite.

PALAIS DES FETES

Mardi 25, mercredi 26, jeudi 27 février, samedi 1^{er}, dimanche 2 mars, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

Richard Greene, Wendy Barrie dans un grand film policier

LE CHIEN DES BASKERVILLE

En complément : L'Enigmatique M. Moto.

EDEN

Mercredi 26, jeudi 27 février, samedi 1^{er} et dimanche 2 mars 1941, en soirée, Jeudi et dimanche, matinée.

INVITATION AU BONHEUR

avec Irène Dunne et Fred Mac Murray.
En complément : La plus passionnante des intrigues policières : Le triomphe de Bulldog Drummond, avec John Barrymore.

LES MARCHÉS DE CAHORS

Par arrêté, M. le Préfet vient de déterminer les emplacements des marchés de Cahors ainsi que leurs heures d'ouverture et de fermeture :

Les emplacements des différents marchés aux bestiaux sont fixés comme suit : a) Bœufs : Place Thiers, côté sud, en ayant soin de laisser libre la rue qui relie le Boulevard Gambetta à la rue Emile-Zola. b) Porcs et porcelets : Place des Consuls, hors des Remparts. — c) Moutons : Cours Vaxis, place dite des Acacias. — d) Chevaux, mulets, ânes : Place Saint-Georges.

Les heures d'ouverture des dits marchés sont fixées ainsi qu'il suit :

Marché aux bœufs : midi. — Marché aux porcs : onze heures. — Marché aux moutons : dix heures. — Marché aux chevaux : midi.

Les heures de fermeture des dits marchés sont fixées comme suit :

A. — du 1^{er} avril au 30 septembre : 17 heures pour tous les marchés. — B. — du 1^{er} octobre au 31 mars : 16 heures pour tous les marchés.

Le commerce du bétail n'est autorisé qu'entre personnes dûment habilitées et munies des pièces réglementaires (carte spéciale d'identité, carnet de vente et d'achat, autorisation d'achat).

L'enlèvement du bétail acheté en foire ne pourra s'effectuer qu'après délivrance par le Directeur du marché d'une autorisation de circulation.

ASSURANCES SOCIALES AUX EXPULSÉS ALSACIENS-LORRAINS

Les réfugiés et expulsés originaires du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, sont informés que la reprise du Service des rentes d'Assurances Sociales, payables aux titulaires Alsaciens-Lorrains, est actuellement en voie d'exécution.

Les titulaires de ces rentes sont priés de se faire connaître au Directeur de l'Office général des Assurances Sociales d'Alsace-Lorraine, 23, rue du Président-Wilson, à Périgueux, et de solliciter, en même temps, la délivrance d'une formule questionnaire, qui leur permet de donner clairement toutes les indications nécessaires pour la vérification de leurs droits.

Valeur des coupons d'alimentation

Le « Journal Officiel » publie les quantités de denrées qui seront délivrées pendant le mois de mars en échange des coupons de la carte individuelle d'alimentation.

Coupon n° 2. — 500 grammes de sucre pour tous les consommateurs, sauf ceux de la catégorie E (enfants), dont la ration sera portée à 1 kilo.

Coupon n° 3. — Pour tous les consommateurs, sauf ceux de la catégorie E, 250 grammes de mélange moulu ou non moulu, composé de 60 grammes de café pur et 190 grammes de succédané.

Coupon n° 4. — 500 grammes de pâtes alimentaires.

Coupon n° 5. — 100 grammes de riz pour tous les consommateurs, sauf ceux de la catégorie E, dont la ration sera fixée à 200 grammes de riz ou d'orge perlée.

Coupon n° 6. — 200 grammes de légumes secs ou semoule de légumes secs pour tous les consommateurs, sauf ceux de la catégorie E. Cette attribution sera effectuée selon les modalités et à une date fixée par arrêté préfectoral.

Il pourra être attribué également, par arrêté préfectoral, des quantités supplémentaires de certaines denrées dans divers centres de consommation, en cas d'insuffisance grave dans les approvisionnements en autres denrées.

Les cambrioleurs de gares

Les renseignements recueillis sur les agissements de Laschaux démontrent que c'était un spécialiste des vols dans les gares de marchandises.

A Brive, il avait détourné de nombreux objets, et notamment une grosse caisse contenant une importante quantité de boîtes de sardines. Au cours de l'interrogatoire qu'il a subi, Becquet, le complice de Laschaux, a déclaré qu'il avait offert de vendre ces sardines à un commerçant de Cahors, mais que ce commerçant refusa de les acheter.

Un récidiviste du vol

La gendarmerie de Brive a procédé à l'arrestation du nommé Izarga, inculpé de vol dans un débit de boissons de cette ville.

Le casier judiciaire de cet individu est bien chargé.

Izarga a été condamné pour vol à 1 mois de prison par le tribunal correctionnel de Cahors.

Il y a quelques mois, il avait été condamné à 2 mois de prison par le tribunal correctionnel de Figeac pour propos défaitistes. Il est, en outre, inculpé de défaut de pièce d'identité d'étranger.

PREMIER CONCERT NOUYRIT

M. Jean Nouyrfit a repris ses séances bi-mensuelles de musique de chambre. Les artistes du pays et les virtuoses repliés se grouperont autour de lui pour rehausser l'intérêt de ces auditions. Chacun y apportera sa sensibilité, sa personnalité, la sphère qui lui est propre.

Le premier concert eut lieu dimanche, avec le concours d'artistes de choix. L'École de Musique était trop exigüe pour contenir tous les fervents de la musique classique. Le programme avait été élaboré avec goût, mais il était trop peu fourni.

M. Jean Nouyrfit fit admirer la qualité de sa sonorité et la sûreté de son archet dans quelques pièces de musique ancienne de J. de Boismonnier, Sémiallé, Blainville, Pergolèse et Friedman Bach.

Mlle G. Gagnayre détailla, de sa belle voix bien timbrée et avec son grand style, du Fauré et du Chausson.

Mme Haen — la collaboratrice intelligente du violoncelliste et de la cantatrice — interpréta un *Nocturne en ut* de Chopin et la tendre *Romance en Fa dièse* de Schumann. Le jeu souple et nuancé de l'excellente pianiste, son toucher velouté et sa maîtrise furent unanimement appréciés.

Cette séance réconfortante se clôtura lumineusement par des *Variations* de Beethoven — pour piano et violoncelle — sur deux thèmes de la *Fillette Enchantée*. Elles furent exécutées avec une haute probité artistique. Ecrites dans le style de Mozart, ces variations sont tour à tour badines, enjouées, graves ou contemplatives, tout en restant toujours empreintes de cette élévation spirituelle qui distingue les œuvres de Beethoven. Comme l'écrivit Georges Duhamel : « Si certaine page de Beethoven était mieux connue de ceux qui souffrent et s'entr'égorgent, elle parviendrait à ramener sur les visages crispés, un suave, un infatigable sourire. »

Double dièse.

Syndicat des Poissonniers au détail du département du Lot

Réunion le jeudi 27 février, à 14 heures, au Café de la Promenade.

Objet : Décisions à prendre pour un meilleur approvisionnement en poissons frais. Questions diverses.

Travaux d'utilité publique

Ont été déclarés d'utilité publique et urgents divers travaux (aménagement, déviation, rectification, suppression de passages à niveau), concernant les routes nationales numéros 653, 673, 681 et 703 dans le département du Lot.

Etrangers en défaut

Pour défaut de sauf-conduit, procès-verbal a été dressé contre les nommés Méo Louis, Méo Germaine, demeurant à Espère, et Pallas Antonio, demeurant à Bétailie.

Un laxatif pas comme les autres

Les comprimés Vichyhol ne bornent pas leur action à stimuler les glandes de l'intestin, comme la plupart des laxatifs. Grâce au boldo et aux sels extraits des eaux minérales du bassin de Vichy qui entrent dans leur composition, les comprimés Vichyhol réduisent le foie en même temps que l'intestin. Un comprimé Vichyhol chaque soir assure des évacuations régulières, combat fermentations, colibacilloses et entretient le tube digestif net et sain. 7 fr. 15. Ttes Phies.

Les Sports

Comité départemental de l'U.F.O.L.E.P.

L'U.F.O.L.E.P. et ses Comités départementaux ont été habilités en qualité de Fédération Sportive d'Application, par M. le Commissaire général à l'Éducation Générale et aux Sports. Cette organisation dont le rôle a été important dans le département va reprendre son activité sportive et d'abord, dès maintenant, remettra en compétition les couples de football et de basket-ball, actuellement détenus par les Sociétés champions de la saison 1938-1939 : « La Quercynoise », « La Violette », « L'Union Sportive de Cahors ». Les Sociétés qui désirent participer aux compétitions organisées par l'U.F.O.L.E.P. devront s'adresser au délégué départemental : M. Boudoux, directeur de l'E.P.S. de Cahors.

STADE CADURCIEN — ASSOCIATION

Les réserves du Toulouse Football-Club à Cahors

Les dirigeants du Stade Cadurcien avaient retenu la date du 2 mars pour présenter aux sportifs de la région le meilleur groupement évoluant sur notre territoire. Les porteurs engagés avec le Toulouse F.C., aboussaient à produire l'équipe vedette de la « Cité Rose ». Les conditions de forme ascendante de cette équipe ne l'ont pas voulu ; elle reste la plus complète formation française et disputera ce jour-là la demi-finale de la Coupe de France à Marseille, contre le F.C. Hyères. Les Diagne, Keller, Marek, Dupuis, Dolly, etc., ont donc confié aux Escala, Daho, Koucou, Neheth, Cardona, Frey et autres la tâche délicate de jouer leur rôle en attendant de venir eux-mêmes évoluer devant les sportifs cadurciens.

Feuilleton du « Journal du Lot » 22

LE SORTILÈGE DE VENISE

par ÉDOUARD DE KEYSER

— Et à autre chose aussi. Hier, en rentrant de l'île, j'ai fait — cela m'arrive — une station dans l'église Saint-Marc. Vous vous trouvez sous la vieille chaire. Vous n'avez pas l'air d'une touriste qui va demander au sacristain de lui montrer le trésor ou de découvrir un tableau. Et cela me donna plus d'espoir, pour vous, que toute ma psychologie factice. Guy de Francouille est bien malade, Jeannille, avec son modernisme outrancier, son snobisme et son admirable dédain de la vertu.

Changeant de conversation, il parla des théâtres de Venise, surtout de l'Opéra, dont les spectacles étaient choisis et bien montés.

— Demain, je prendrai des places. Une loge. La fin de la saison arrive. Ne le manquez pas.

Mme Brion entra.

— Tu es tout à fait guérie, maman ? dit-il. Tu pourras nous accompagner, n'est-ce pas ?

— Oui. Les nuits sont très douces à présent.

— J'inviterai Mme di Ciampino.

Cette mise au point n'influera en rien sur le retentissant succès de la rencontre de 2 mars. C'est en effet pour la première fois que le Stade Lucien-Desprats aura l'honneur de recevoir une équipe composée uniquement de joueurs « professionnels » dont la réputation a longuement été prouvée. Le groupement de l'équipe toulousaine n'a subi aucune défaite depuis le début de la saison et se présentera à Cahors avec une formation hors de pair.

LA QUERCYNOISE

La Quercynoise marchant sur les traces de ceux qui l'ont représentée à l'époque héroïque s'annonce de jour en jour. Par son désir évident de confectionner du beau rugby, la Quercynoise a su se hausser au niveau des meilleures équipes scolaires du moment. Les spectateurs qui ont vu évoluer la Quercynoise se plaisent à constater que cette belle formation scolaire peut se permettre bien des espoirs. D'ailleurs rien n'est laissé au hasard. L'avenir s'annonce donc souriant pour les jeunes Lycéens qui bientôt vont affronter les champions d'Académie.

La Quercynoise remercie tous ceux qui ont offert spontanément leurs services à la cause du rugby scolaire, notamment à M. Heilhes qui s'est fait l'entraîneur bénévole de cette belle pépinière de joueurs cadurciens. Les jeunes potaches espèrent que leurs supporters sauront amener un public de plus en plus nombreux à ses prochaines rencontres.

STADE CADURCIEN — RUGBY

A Belvès : Stade Cadurcien et Belvès font match nul 3 à 3. Le match fut disputé sur un terrain transformé en véritable patinoire que l'on n'assistait pas à ce match ne peuvent se faire une idée du borborygme les joueurs eurent toutes les peines du monde à se tenir debout. Du ballon mieux vaut n'en pas parler ! Dans ces conditions, Cahors ne jouait pas dans son élément, et il faut tout le cran de ses joueurs pour obtenir le match nul. Enfin tout est bien qui finit bien, car grâce à ce match nul Cahors termine en tête de sa poule avec 23 points, Souillac 2^e avec 22 points et Belvès 3^e avec 20 points. Il ne restait plus maintenant qu'à se mettre au travail pour la poule finale qui doit grouper les clubs suivants : Mussidan, Terrasson, Souillac et Cahors.

Dimanche 2 mars, les équipes I et II se déplaceront à Castelsarrasin pour y rencontrer les équipes correspondantes du club local.

Mercredi, entraînement des équipes I et II à la salle, à 8 h. 30 très précises.

Il faut laver le rein...

...filtre naturel éliminant les toxines qui, sans cela, empoisonneraient notre organisme. Il convient de l'aider à assurer cet incessant travail et c'est le rôle de la biénotine, tisane Vichyhol, dont l'action des plantes sélectionnées et des sels du bassin de Vichy facilite le travail du rein. Délicieuse à boire, elle se prépare comme une tasse de thé. Prenez donc l'habitude de prendre après votre repas du soir une tasse de tisane Vichyhol, votre santé s'en ressentira bien vite. 8 fr. 90. Ttes Phies.

Arrondissement de Cahors

Douelle

Lettres de félicitations. — Mmes Suzanne Cussonnac, Jeannie Pagès, Marguerite Gledemberg, Marie-Louise Greffier, Marguerite Gougou et M. Emile Alazard, élèves de nos écoles publiques, ont reçu, du Maréchal Pétain, une lettre de félicitations pour le dessin qu'ils avaient offert au Chef de l'Etat pour le Noël.

A cette lettre était joint un portrait du Héros de Verdun.

Nous n'avons pas besoin de dire que lettres et portraits seront conservés par les destinataires, comme un précieux souvenir.

A notre tour, nous adressons, aux jeunes écoliers, nos chaleureuses félicitations, ainsi qu'à leurs dévoués maîtres.

Labastide-du-Vert

Salut au drapeau. — Ce fut le 21 février, à l'heure de la rentrée des classes, devant les élèves des deux écoles réunies, que s'est déroulée la touchante cérémonie du salut au drapeau.

Après l'ascension des trois couleurs, M. Turkan, Président communal de la Légion Française des Combattants, a prononcé l'allocution suivante : « Bien chers enfants, mes jeunes amis... Aujourd'hui, pour la première fois, vous voyez dans votre école s'élever ces trois couleurs, emblème de notre Patrie, de notre France chérie. »

« Par ma voix, la Légion Française des Combattants vous dit : Le souvenir de ce jour ne devra jamais s'effacer de vos cœurs. Ce drapeau aux trois couleurs a montré à vos aînés le chemin de l'honneur. Pour sa grandeur, des millions de Français n'ont pas hésité à accomplir le sacrifice de leur vie. »

« A vous mes enfants, espoir de la Patrie, il appartiendra de la faire flotter encore plus haut. »

« Si une ère d'oubli, l'oblige à s'incliner momentanément, soyez assurés qu'il

se montrera à nouveau auréolé d'une force morale si grande que l'univers entier sera impressionné de son nouvel éclat.

« Pour hâter cette résurrection les anciens vous demandent de faire avec eux devant notre chef le Maréchal Pétain le serment de travailler, travailler encore, travailler toujours de toute la force de vos cœurs, de vos pensées et de vos corps. Vive la France ! »

Après une patriotique récitation de l'éleve Vincent à la gloire de la France et de l'emblème national, l'audition de *La Marseillaise*, chantée par tous les enfants, mit fin à cette simple mais émouvante cérémonie.

Lalbenque

Légion Française des Combattants. — Le Bureau de la Section de Lalbenque a été constitué comme suit :

Président d'honneur : M^r Guilhem, Conseiller général, 1914-18 ; Président : M. Deroussin, Capitaine en retraite, 1914-18, 1939-40, Chevalier de la Légion d'honneur, cinq citations, une blessure ; Vice-Présidents : M. Ferré, Parra, 1914-18, docteur Enjalbert, 1939-40 ; Secrétaires : MM. Burg, 1914-18, Jean Del-souc, 1939-40 ; Trésorier : M. Baltrand, 1914-18.

La première réunion aura lieu le dimanche 2 mars, à 16 heures (heure légale), dans une des salles de la Mairie. Tous les anciens combattants, vétérans et jeunes, sont invités à assister à cette assemblée, au cours de laquelle seront reçues les cotisations 1941.

Des formules d'adhésion seront à la disposition de ceux qui n'ont pas encore rempli cette formalité.

Naissance. — Nous sommes heureux d'annoncer la naissance d'une cinquième enfant, prénommée Paulette, chez les époux Ségué Gaston, cantonnier à Lalbenque. Nos meilleurs vœux au bébé et félicitations aux parents, jouissant à Lalbenque de l'estime générale.

Limogne

Légion Française des Combattants. — La réunion a pour objet le paiement des cotisations et l'inscription de nouvelles adhésions. Un Comité d'entraide aux prisonniers est constitué. Ont été nommés membres de ce Comité : M. Pradines François, président ; MM. Artous René, Lagarde Camille, Courtes Alexandre, anciens prisonniers de la guerre 14-18, membres ; M. Rous Gabriel, secrétaire trésorier.

Un premier appel est fait à la générosité des membres de la Légion qui répondent avec empressement. M. le Président rend compte de ce qui a déjà été fait pour les prisonniers. Un colis très bien garni a été remis à chaque famille intéressée, grâce au concours des deux Sociétés d'Anciens Combattants dissoutes, qui ont versé à cette intention et pour tout le canton d'ailleurs, une partie du reliquat des caisses de la commune de Limogne a été également versé pour cette œuvre. Les chasseurs avaient organisé une batue qui a été fructueuse et a permis de confectionner un bon nombre de conserves de lièvres et de lapereaux.

M. le Président fait ensuite ressortir pourquoi nous devons tous nous servir les coudes au sein de la Légion pour apporter à notre Chef vénéré, le Maréchal Pétain, qui a entrepris la tâche si dure de redressement national, l'appui matériel et moral de toutes nos forces.

Saint-Paul-Labouffie

Légion des Combattants. — Les Combattants des deux guerres se sont réunis à la mairie pour procéder à la nomination du Bureau provisoire de la Légion.

Si l'on tient compte des onze prisonniers retenus en captivité, le nombre des adhérents dépassera la soixantaine.

Les engagements et le serment ont été signés par l'unanimité des assistants, qui ont élu par acclamations le Bureau ci-dessous :

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Même quand les douleurs sont tenaces...

Contre les cas les plus rebelles de rhumatismes, de douleurs articulaires, de sciaticque, de goutte et de maux de reins, le Gandol a une action particulièrement énergique si l'on a la volonté de suivre régulièrement le traitement. C'est que le Gandol après avoir éliminé l'acide urique, l'empêche de se reformer dans l'organisme. Rhumatisants qui souffrez depuis longtemps, vous allez faire votre cure de cachets Gandol et bientôt vous serez soulagés : 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Président : Bernard Lacaze (1914-1918 et 1939-1940) ; Vice-Présidents : Louis

Linon (1914-1918), Gabriel Carles (1939-1940) ; Secrétaires : Sylvain Fourniols (1914-1918), Pierre Périé (1939-1940) ; Trésorier : Antonin Julhia (1914-1918).

Montgesty

La cérémonie des couleurs. — Comme dans toute la France, a eu lieu dans notre école le « salut aux couleurs ». La cérémonie s'est déroulée en présence de nos dévoués maîtres : Mme Lafon et M. Albigues, entourés de leurs élèves et de M. Lafon, maire de notre commune.

Aux accents de *La Marseillaise*, où les voix des écoliers se mêlaient aux accords du violon de notre instituteur, le drapeau fut hissé au sommet du mât qui lui était destiné.

Après une allocution prononcée par les membres enseignants, tout le monde s'est retiré vivement ému.

Livraison du tabac. — Nos planteurs ont livré leur tabac le 20 février au magasin de Cahors. La récolte, particulièrement satisfaisante, a été bien rémunérée.

Nuzéjous

Récompense. — Nous apprenons avec plaisir que 15 élèves de nos écoles communales ont eu l'honneur et la joie de recevoir personnellement une lettre de félicitations du Maréchal Pétain pour l'envoi des jolis dessins qu'ils lui avaient adressés.

Ces dessins furent trouvés excellents puisqu'ils ont retenu l'attention du Maréchal. Les heureux dessinateurs et heureux dessinatrices sont désignés ci-après : Bach Huguette, Cassan Michel, Pasquet René, Besse Aimé, Vigne Paulette, Michel Jeanine, Martin Joséphine, Gerbault Marie-Rose, Capus Julien, Calmon René, Bergues Françoise, Laborie Paulette, Besse Emilienne, Gayraud René, Tréneules Alice.

Toutes nos sincères félicitations à ces jeunes élèves et à nos sympathiques et dévoués institutrices, Mmes Gayraud et Cammas.

Caisse des écoles. — Avant de quitter la commune où il avait été réçu pendant quelque temps, M. Klin a fait don de la somme de 100 fr. pour la Caisse des écoles. Tous nos remerciements les plus sincères pour cet acte de générosité.

Prenez ceci pour votre rhume

Si vous êtes atteint de rhume négligé, de bronchite, de catarrhe, d'asthme ou d'emphysème, vous obtiendrez un soulagement profond et durable en prenant simplement chaque jour, pendant une semaine, quelques cuillerées de Pulmol. Le Pulmol est un antiseptique et modificateur bronchique de premier ordre. C'est en même temps un puissant tonique et un fortifiant des voies respiratoires. Il vous délivre de la toux, de l'oppression, facilite l'expiration et augmente la résistance de vos bronches : 13 fr. 50. Ttes Phies.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Conseil municipal. — Par arrêté de M. le Préfet du Lot, en date du 21 février 1941, ont été nommés membres du Conseil municipal de la commune de Figeac, dont M. J. Loubet est maire :

M. Delcaval, docteur en médecine ; M. Bonnyssou Emile, agent d'assurance ; M. de Puysegur F., avocat ; Mmes Sures ; M. Austruy, épicière ; M. Bertrand, avoué ; M. Chal-lende, retraité ; M. Daynac, quincaillier ; M. Delbos, inspecteur de la S.N.C.F. en retraite ; M. Delmas Hugues, pharmacien ; M. Fontanges, professeur en retraite ; M. Fontanges, avoué ; M. Furber, artisan ; M. Hernet, industriel ; M. Lagane, marchand de bois ; M. Rogues, retraité ; M. Roy, agriculteur (secrétaire du syndicat agricole) ; M. Saniers, docteur en médecine ; M. Silot, président du Comité agricole.

Par ce même arrêté sont nommés adjoints au Maire : MM. Delcaval, Bonnyssou, et de Puysegur.

Le règlement du crochet de la chanson. — Confirmant le cycle des distractions réalisées et produites à ce jour dans notre ville, la création d'un « crochet de la chanson » vient d'être décidé. Il est ouvert à toute personne résidant dans l'arrondissement de Figeac.

La première séance est fixée au mardi gras 25 février, au cinéma Rex, à 20 h. 30.

La chanson, le monologue et la déclamation sont acceptés à la condition que le ton en soit convenable.

Aucune tenue particulière n'est demandée aux participants. En principe la tenue de ville, mais sans recherche particulière.

Les auditions pouvant comporter un élément de fantaisie sont acceptées. L'entrée gratuite est accordée aux participants. Voici les prix :

Messieurs : 1^{er} prix : 100 francs ; 2^e prix : 50 fr. Dames : 1^{er} prix : 100 fr. ; 2^e prix : 50 fr. Les prix seront attribués par le public. Les participants doivent se faire inscrire au café Ponchies, place de la Halle.

Deux jeunes dessinateurs récompensés. — Deux élèves (frère et sœur) du collège de jeunes filles et du collège de garçons : Marie-Louise Clavié, 14 ans ; M. Gabriel Clavié, 13 ans, habitant chez leurs parents, 8, avenue G.-Clemenceau, ont eu

l'agréable honneur de recevoir les félicitations du Maréchal Pétain, pour les dessins qu'ils lui ont adressés et qui représentent deux monuments historiques de première classe : 1^o Le château féodal de Roquetaille (Gironde), treizième siècle ; 2^o La porte de l'hôtel de ville de Bordeaux, treizième siècle, désignée aussi « la Grosse Cloche ».

Après les félicitations de notre illustre chef, nous adressons à ces jeunes élèves nos modestes compliments.

AVIS AUX ÉLÈVES. — Une certaine quantité de son, maïs, tourteaux, aliments complets pour les porcs, est mise à la disposition des éleveurs pour le mois de février. Ceux qui en ont besoin sont invités à en faire la déclaration à la mairie avant le 23 courant.

Le Comité communal de la production agricole se réunira pour en faire la répartition. *Obsèques.* — Le 16 février, M. Pitte, de Richemond, réfugié lorrain, père de famille de 7 enfants, a eu la douleur de perdre son plus jeune enfant, âgé de quatre mois.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Notre-Dame du Puy avec une nombreuse assistance de Lorrains et de Figeacois.

Nos vives condoléances à toute la famille. *A propos des foires. Ordre et discipline.* — Il n'est pas utile d'insister sur l'approvisionnement restreint de nos marchés. Notre ville subit le sort de tous les centres où affluèrent, les jours de foire, chalandis et marchandises, bestiaux de toutes sortes. Une constatation s'impose : la discipline consentie par tous est réelle sur les places, sous la halle, partout où se rencontrent vendeurs et acheteurs.

La réglementation générale, les mesures de détail sont respectées.

On n'entend plus ces violentes récriminations, ces appels véhéments à l'autorité, qui, naguère, traduisaient l'excitation des gens indignés.

Le temps, la réflexion, une administration et une police intelligentes et honnêtes, le bon esprit de la population sont parvenus à ce résultat : le calme et la patience se sont installés, contenus bien sûr, par l'espoir et la confiance.

Salviac

« Au Réveil Salviacois ». — A l'occasion de la cérémonie aux couleurs, le Réveil Salviacois a de nouveau fait son apparition.

Nos jeunes gens, sous la direction de M. Arsène Simon, adjoint au maire, ont fait entendre leurs sonneries en présence des enfants des écoles, des autorités civiles, militaires et religieuses.

Nous avons constaté qu'ils n'avaient rien perdu de leur fougue ; les répétitions ont déjà repris avec de nouveaux éléments, certains jeunes gens étant sous les drapeaux ou dans des camps de jeunesse.

Nous espérons que les moniteurs se dévoueront comme à l'habitude pour l'éducation de nos enfants.

Souillac

Conseil municipal. — Par arrêté préfectoral, sont nommés Conseillers municipaux de Souillac :

Mme Louis-Jean Malvy ; Mme François Faugère ; MM. Delmas Charles, industriel ; Rajat Léon, retraité de la préfecture de police ; Condere Pierre, hôtelier ; Rodès, commandant en retraite ; Bonnet Charles, industriel ; Sumat Jean, boucher ; Magne Jean, minotier ; Bourdier André, industriel ; Mouly Jean, nouveautés ; Bourdet Adolphe, entrepreneur de travaux publics ; Gavarrot Paul, agriculteur à Pressignac ; Chastanot Antonin, agriculteur à Le Pigeon ; Rode, agriculteur à Boursofle ; Francel Auguste, agriculteur à Pressignac (en captivité) ; Camil, boucher.

MM. Delmas et Rajat ont été nommés par ce même arrêté adjoints au maire de la commune de Souillac.

PETITES ANNONCES

A CEDER à Cahors, un fonds de commerce parfaitement achalandé de vente de pneumatiques, huiles, essence, vulcanisation, toutes réparations, maison très ancienne, bail assuré pour tout l'immeuble. Tous renseignements, J. Deldard, 1, rue Joffre, Cahors.

COMMUNE DES ARQUES
CHEMINS RURAUX
Exécution de la loi du 20 août 1931

Projet de reconnaissance du chemin rural de Peyrarnaud
Extrait de l'arrêté du 4 janvier 1941 ordonnant l'enquête

Article 1^{er}. — Les pièces composant le projet de reconnaissance d'un chemin rural de la commune des Arques restoront déposées pendant dix jours, du 14 janvier 1941 au 23 janvier 1941, à la mairie de cette commune où les habitants pourront en prendre connaissance sans déplacement.

Article 2. — A l'expiration de ce délai et pendant les trois jours qui suivront, Monsieur Redon, maire de Cassagnes, Commissaire-enquêteur, recevra à la mairie de ladite commune les déclarations écrites ou verbales des habitants sur l'utilité de la reconnaissance projetée. A Cahors, le 4 janvier 1941. Le Préfet, signé : Maurice BEZAGU.

ETUDE DE Maître Jean FABRE Notaire à CAHORS

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ
Suivant acte reçu par Maître Jean FABRE, notaire à Cahors, le 8 février 1941, enregistré